

**LITTÉRATURE-MONDE ET FRANCOPHONIE : DE LA POLÉMIQUE
AUTOUR LA LANGUE D'ÉCRIRE À LA POÉTIQUE
DE DEDRAMATISATION LINGUISTIQUE CHEZ
LES ENFANTS DE LA POSTCOLONIE**

Abibou SAMB

Université Cheikh Anta Diop Dakar, Sénégal.

sambabibou@hotmail.fr

Résumé : Cette étude traite de la problématique déconcertante qui alimente la langue d'écriture dans le champ littéraire francophone. Elle examine, dans une approche binaire, la posture polémique qu'affichent les buts de la Francophonie sous les plumes des « Enfants de la postcolonie » et les fabriques langagières générationnelles qui s'évertuent à dépasser le débat sur le poids et le trauma du français comme médium d'expression. Ainsi, à travers l'analyse d'un certain nombre d'ouvrages sur la perception des orientations de la Francophonie et d'un échantillon de romans issus de la diaspora contemporaine, cet article diagnostique, d'une part, l'épaisseur et le niveau de pertinence des deux jugements antithétiques qui prennent cette institution, tantôt comme un vestige du colonialisme, tantôt comme un cadre d'hybridation de la langue et, d'autre part, l'originalité de la poétique de « dédramatisation linguistique » promue par la nouvelle génération pionnière du courant de la déconstruction des traces identitaires.

Mots-clés : Francophonie, colonialisme, hybridation, langue, dédramatisation

WORLD LITERATURE AND FRANCOPHONY: FROM THE POLEMIC AROUND THE LANGUAGE OF WRITING TO THE POETICS OF LINGUISTIC DEDRAMATIZATION AMONG CHILDREN OF THE POSTCOLONY

Abstract: This study deals with the disconcerting issue that fuels the writing language in the field of French-speaking literature. It examines, in a binary approach, the controversial position displayed by the French-speaking world's purposes when saying "post-colonial children" generational linguistic workmanship which strike to pass the debate on the influence and trauma of French as a medium for expression. Then, through the analysis of a certain number of works on the perception of the French-speaking world trend and that of a sample of novels from contemporary diaspora, this article diagnose, on the one hand, the depth and the pertinence of the two antithetical judgements which regard this institution sometimes as a colonialism trace, sometimes as a linguistic hybridization frame and the other hand, the poetics originality of the fact of "playing down linguistics" promoted by the new generation that is the pioneer of the deconstruction movement of identity tracks.

Keywords: French-speaking world, colonialism, hybridization, language, playing down

Introduction

La Francophonie est un « organisme politique international dont les buts explicites, énoncés dans sa charte, font la promotion de la langue française dans le monde et la défense des diversités culturelles » (Gauvin, 2008, p.58). Elle semblerait ressusciter, explicitement, dans ce contexte de la mondialisation, les objectifs de la Pléiade et, implicitement, perpétuer la domination de la langue française sur les autres langues. Cette duplicité, entre le politique et le culturel, pose une ambiguïté, un malaise, voire un malentendu qui entretient une polémique chez les hommes de lettres. Pour certains, elle demeure un vestige du colonialisme qui regrouperait les anciennes colonies françaises tout en tentant, de manière voilée, de perpétuer l'idée de suprématie du français sur les autres langues supposées être de la périphérie. Alors que, pour d'autres, « le français, plus qu'une langue, est un lieu d'échanges et de rencontres. Ses frontières se sont dissoutes dans la totalité du monde » (Gauvin, 2008, p.41). Il permet aux écrivains, issus de diverses sensibilités linguistiques, de jouer le jeu de la mondialisation littéraire et culturelle. Dès lors, dans cette situation d'écartèlement, une question de pragmatisme se pose quand nous savons que l'écrivain, dans ce contexte multilingue, doit inventer de nouvelles formes aptes à faire entendre la complexité de ses appartenances. En effet, notre contribution vise, dans un premier temps, à démontrer cette volonté de la Francophonie à vouloir entretenir implicitement les survivances du colonialisme ou au contraire, promouvoir l'ouverture, la communion, voire la mondialisation des langues par le français. Dans un second temps, nous nous évertuerons à explorer, les poétiques qui œuvrent dans la « dédramatisation des tensions linguistiques » (Manirambona, 2017, 5), pour dépasser cette querelle de générations.

1. La Francophonie, une institution à repenser

Pour aborder cette question ambiguë, deux interrogations constitueront la toile de fond de notre analyse. D'abord, nous allons voir comment justifier le fait que la Francophonie, dans ses buts, inspirait une vision « franco-centriste ». (Manirambona, 2017, p. 15) Ensuite, montrer comment nous pouvons être d'accord avec ceux qui soutiennent que la Francophonie littéraire reste un creuset d'hybridation pour la langue d'écriture.

1.1. La francophonie, un vestige du colonialisme

La critique de la Francophonie n'est pas nouvelle ; car, bien avant le manifeste de la littérature-monde, Cheik AliouNdao, (1984) qui ne voulait voir dans les lettres africaines écrites d'expression française qu'une « littérature de transition », indiquait, déjà en 1984, que « l'écrivain africain doit s'informer et ne pas limiter son horizon littéraire à la francophonie, terme ambigu et, à la limite, humiliant » (Herzberger-Fofana, 1989, p.91). Cette nature hybride, par

essence, de toute langue, les romanciers de la nouvelle génération l'ont bien intégrée. D'ailleurs, c'est ce qui justifie que Léonora Miano (2016) n'a pas hésité pour assimiler la Francophonie à un vestige qui ne cesse de perpétuer une idée de leadership de la langue française. En effet, elle constitue :

Parce qu'il existe une francophonie politique et institutionnelle, parce que cette dernière charrie de puissants relents coloniaux, le mot est devenu insupportable aux locuteurs au Sud du Sahara. L'institution les considère comme encore de petits satellites devant graviter autour du soleil France. C'est d'ailleurs ainsi que ce système fut conçu. Selon d'autres modalités, il devait prolonger le fait colonial, empêcher la section des liens économiques et politiques.

Miano (2016, p.69)

D'ailleurs, pour renchérir cette vision de suprématie qui ne cesse de hanter l'esprit des chefs d'État français dans leurs rapports avec les anciennes colonies, elle rappelle un propos de François Hollande prononcé dans son discours lors d'une visite, en 2014, à Dakar : « C'est en français que les peuples sont décolonisés, en français qu'ils ont accédé à l'indépendance et à la liberté » (Miano, 2016, p. 72). La sentence est sans équivoque. Toutes les colonies françaises doivent reconnaissance et respect à la langue française qui leur a tout donné. Par la répétition du mot « français », le président semble exhorter aux peuples francophones de considérer le français comme leur héritage, leur patrimoine. Tout au moins, comme nul ne peut convaincre à partir d'un seul exemple, Miano, convoque, pour une deuxième fois, un extrait du discours apologétique de Rivarol sur *L'universalité de la langue française* :

Le temps est venu de dire le Monde Français, comme autrefois le Monde Romain, et la philosophie, lasse de voir les hommes toujours divisés par des Maîtres qui ont tant d'intérêt à les isoler, se réjouit maintenant de les voir d'un bout de la terre à l'autre, se former en République sous la domination d'une même langue.

Rivarol (1784, p.75)

En rapprochant ces deux propos, le lecteur admettrait avec l'auteure que la Francophonie ne fait que perpétuer l'idée de supériorité de la langue française et un état d'esprit « franco-centriste ». Par conséquent, elle souligne :

Conscients de cela, exposés au mépris des services consulaires français notamment, informés de l'actualité française et du racisme qui sévit de plus en plus ouvertement dans l'Hexagone, nombre de Subsahariens revendiquent désormais l'emploi de leurs langues ancestrales.

Rivarol (1784, p.75)

Sous ce rapport, Miano, suggère, en lieu et place, l'*afrophonie*¹. Mais, le lecteur averti des préoccupations majeures de la mondialisation littéraire pourrait l'étiqueter de marginale, voire d'« *afro-centriste* ». Car, cette vision risquerait de fausser la dynamique universaliste du courant de la déconstruction identitaire. En outre, le fait de faire coexister une Francophonie et une « *afrophonie* » risquerait de verser, encore une fois, l'Afrique postcoloniale francophone dans une sorte de rivalité. Et, *de facto*, le bipolarisme Afrique/Europe Noir/Blanc va refaire surface. Ce qui serait un recul pour cette génération qui prône le « local moins les murs » (Le Bris & Rouaud, 2007, 64). Ainsi, en voulant contourner ce vestige identitaire, Miano se retrouverait dans une sorte de renforcement du dualisme centre/périphérie ; un dommage pour une auteure qui exhortait aux peuples, pourtant en 2012, d'*habiter la frontière*.

Par ailleurs, si Miano a essayé de justifier les survivances colonialistes que nourrit la Francophonie, partir de la position des colonialistes, Abdourahman A. Waberi, quant à lui, va indexer les classiques négro-africains d'expression française qui ont traîné, pendant longtemps, les stigmates de cette idéologie « franco-centriste ». Pour cela, il convoque, dans ses souvenirs, l'attitude du grammairien homme de lettres, Léopold Sédar Senghor, lors d'une communication dans une université française :

Il me souvient, du temps où j'étais étudiant à l'université de Caen, d'avoir entendu un Senghor lyrique gesticulant et décrivant les écrivains francophones, devant un parterre d'étudiants français et africains, comme les fantassins de la langue française, les preux chevaliers qui allaient conquérir des espaces perdus ou en acquérir d'autres.

Rivarol (1784, p.68)

À travers cette description sarcastique, Waberi accuse leurs aînés d'être les auteurs de leur propre marginalisation et de la persistance du colonialisme. Qualifier les classiques africains francophones de « fantassins », de « preux chevaliers » pour la cause de la promotion du français, c'est reconnaître, en eux, leur statut de pion pour la sauvegarde et la promotion du français. Or, n'en déplaît à ces derniers : « La langue française reste porteuse de violence coloniale et d'amnésie historique » (Fisher, 2008, 91). Autrement, en acceptant de ménager la hantise de la « conscience linguistique » (Weinrich, 1991, 10), ces écrivains ont intériorisé les normes grammaticales du français et ont eu du mal à les subvertir. Du coup, ils s'érigent en sentinelles et continuent à circonscrire les lettres francophones dans une certaine vision assimilationniste qui veut que les auteurs écrivent en bon français. Cet état de fait, Ambroise Kom, dans son livre au titre évocateur, *La Malédiction francophone*, le déplore ainsi :

¹ « L'afrophonie, telle que je l'envisage, est un discours qui s'énonce entre Subsahariens, pour penser leurs relations et ce qui doit être l'apport du continent à la marche du monde, L. Miano 2016. *L'Impératif transgressif*, Paris: L'Arche Editeur. p. 99-100.

La démarche d'un Senghor, d'un Hamani Diori, ou d'un Habib Bourguiba, tous pères fondateurs du mouvement francophone, correspond à un processus achevé de décervelage. Il s'agit des anciens colonisés qui ont accepté de se placer hors de leur histoire et de l'histoire de leurs peuples respectifs pour devenir les instruments de l'histoire du maître.

Kom (2000, p.112)

Dans *Black Bazar*, l'auteur, dans une causerie entre Roger Le Franco-Ivoirien et Le Fessologue, pour ironiser cette veine réductionniste de ce que doit être l'écrivain aux yeux de la critique française, en fait allusion, en ces termes :

Écoute, mon gars, sois réaliste ! Laisse tomber tes histoires de t'asseoir et d'écrire tous les jours, y a des gens plus calés pour ça, et ces gens-là on les voit à la télé, ils parlent bien, et quand ils parlent y a un sujet, y a un verbe et y a un complément. Ils sont nés pour ça, ils ont été élevés dans ça, alors que nous autres les nègres, ce n'est pas notre dada, l'écriture.

Mabanckou (2009, p.13)

À côté de Waberi et de Miano, entre autres détracteurs de la Francophonie, nous avons Tahar Ben Jelloun qui se rebelle contre celle-ci et récuse tout étiquetage du qualificatif francophone :

Il m'arrive parfois de me rebeller contre la notion si ambiguë, si étroite de la francophonie. [Car], est considéré comme francophone l'écrivain métèque, celui qui vient d'ailleurs et qui est prié de s'en tenir à son statut légèrement décalé par rapport aux écrivains français de souche.

Le Bris et Rouaud (2007, p.117)

En plus, il pointe du doigt accusateur le laxisme des chefs d'État africains qui semblent y trouver leur compte :

Depuis, on sait que la francophonie a rejoint son statut d'origine, celui d'une aire politique entretenant une mémoire coloniale à peine dépassée ou plutôt déguisée. Elle sert à réunir les chefs d'État des pays dits francophones, à donner à la France l'illusion qu'elle contrôle ou au moins qu'elle cultive une certaine amitié, pour ne pas dire ses intérêts. Il s'agit d'une sorte de matriarcat ambigu, mais personne n'est dupe et surtout les écrivains.

Le Bris et Rouaud (2007, pp.117-118)

Donc, au regard de ces quelques illustrations, le lecteur pourrait donner raison à ces auteurs pourfendeurs et, du coup, répondre par l'affirmative car, l'hypothèse qu'avait soulevé la question sur le visage mitigé de la Francophonie, semble être vérifiée. Pourtant, si bon nombre d'auteurs d'expression française voient dans les buts de la Francophonie une forme de

résurrection du colonialisme qui « imposait un rapport de sujétion de plusieurs langues à une seule [le français » (Le Bris et Rouaud, 2007, p. 82), d'autres, par contre, la considèrent comme un cadre d'hybridation linguistique qui permet de jouer le jeu la mondialisation linguistique.

1.2. La Francophonie, un cadre d'hybridation linguistique ?

Selon Jean-Marie Gustave Le Clézio, la langue française, est un patrimoine, un atout. À cet effet, il exhorte :

Sans doute est-il plus que temps d'ouvrir les yeux, les frontières et les cœurs. Cet amour de la langue française, que tant de peuples différents partagent, est une grande chance, un devoir et une nécessité. Il ne suffit pas de proclamer ces intentions, ni de reconnaître la dette. Il faut aussi que le lieu d'échanges soit celui des responsabilités mutuelles, que les hommes puissent voyager aussi bien que les idées, et que les idées trouvent les moyens de se faire connaître, malgré les obstacles des disparités économiques.

Le Clézio (2008, p.44)

À l'opposé des pourfendeurs qui diabolisent la Francophonie et taxent le français de langue trop exigeante qui est repliée sur elle-même, Le Clézio dépasse la polémique et invite ces auteurs à une communion amicale autour de celui-ci pour dédramatiser la hantise déconcertante des avatars liés à la langue d'écriture. D'ailleurs, pour trancher le nœud gordien de ce traumatisme qui alimente la problématique du binôme langue/création, Charles Bonn, Garnier et Lecarne misent, non sur la question de la langue en tant que telle, mais sur le travail à faire sur la langue. Ils soutiennent à cet effet que :

La mise entre parenthèse de la question de la langue dans l'étude de la littérature francophone a l'avantage d'ouvrir l'analyse aux dynamismes de création littéraire. Dépasser le matériau linguistique commun pour mieux faire apparaître les points de convergences créatifs. Si la littérature francophone existe, c'est en tant que processus de création et non comme simple catégorie idéologique prédéterminée.

Bonn Garnier et al., (1997, p.18)

Selon ces derniers, le fond du débat n'est pas et ne doit pas être centré sur le recours ou non une « langue leadership », mais plutôt à une fabrique esthétique et novatrice permettant à l'écrivain, de par son talent et ses aptitudes imaginatives et créatrices, de faire de sa langue de création, qui est le français le « langage des langues » (Le Bris et Rouaud, 2007, p.82). Autrement dit, c'est à partir du français et avec le français que l'écrivain francophone va croiser les différentes sensibilités linguistiques pour réussir le « dialogue des civilisations ». Par des constructions hybrides, « l'écrivain africain francophone, fruit de la migration, cultive le dialogue entre les langues et matérialise les

visions inhérentes aux langages des genres, des professions, des différentes classes sociales » (Manirambona, 2017, p.12). Ce faisant, sa poétique de « dédramatisation » qui se rapproche de ce que Ferdinand Brunot appelle « les bas langages » (Manirambona, 2017, p. 12), épouse « un plurilinguisme externe formé à base du français, langue d'écriture et d'autres langues telles que les langues africaines, l'arabe ou encore l'anglais » (Brunot, 1994, p.387). Mieux, l'écrivain francophone doit donc jouer sur les rampes de *l'interlangue* (Maingueneau, 2004, p.140), dans la veine de la « mixité linguistique » (Manirambona, 2017, p.13) et, toujours selon lui, « écrire, non en français, mais le français » (Manirambona, 2017, p. 140) pour ménager ce que Lise Gauvin appelle, par-là, la « surconscience linguistique ». (Gauvin, 2008, p.21)

Espace de rencontres ou plutôt lieu et occasion de constantes métamorphoses et modifications, la poétique de la réinvention de la langue d'écriture est une fabrique de « réappropriation linguistique » chez l'écrivain africain francophone. Elle s'évertue à dédramatiser le débat déconcertant autour de la langue d'écriture dont certains perfectionnistes ont voulu toujours qu'elle soit en français soutenu. Or, rectifie Alain Mabanckou :

Le langage excède infiniment la langue, expérimente tout écrivain, il n'est donc pas de « langue maître » comme le prétendent tous les nationalistes, qu'il s'agisse de la dénoncer ou de la défendre, il dépend de chacun de la traverser, de la bouleverser, de la recréer, et ainsi de se constituer à travers elle en sujets.

Le Bris et Rouaud, (2007, p.47)

Dans la posture littéraire mabanckounienne, le débat semble tranché car, l'attitude à adopter envers la langue d'écriture n'est plus un poids, un trauma. Chaque esthète doit créer son propre langage littéraire, ses propres « structures [langagières]² » sur lesquelles reposent son style, « sa couleur » (Le Bris et Rouaud, 2007, p. 47), son talent. Mieux, il s'agit pour chaque homme de lettres de prouver, à partir de ses procédés stylistiques, sa singularité langagière ; de prouver, encore une fois, qu'après le flux et le reflux de la « Globalisation », sa technique de « réappropriation » (Manirambona, 2017, p.4) de la langue demeure un modèle qui dépasse les « îlots identitaires ». Bref, il invite chaque écrivain à s'illustrer, à s'identifier à partir de son style pour écraser le lien complice et identitaire entre langue et nation. Cette nouvelle approche décentrée de la langue d'écriture nous rapproche de Moncef S. M. Badday qui, non seulement, soutient que « la langue quelle qu'elle soit, est un moyen d'expression pour qui la maîtrise » (Badday, 1970, p.8), mais s'insurge, de surcroît, contre la tendance qui semble taxer de littérature mineure les

²Compte-rendu de la rencontre avec Sami Tchak pour *La couleur de l'écrivain*, lors des Palabres autour des Arts, 23 juillet 2014, à la Librairie-Galerie Congo (Paris) Entretien mené par Françoise Hervé, RalphanieMwana-Kongo et Célia Sadai. Au cours de cet entretien Sami Tchak soutient qu' « un écrivain existe au monde grâce à des structures, parce qu'on l'a reconnu comme tel ».

imaginaires francophones écrites dans un français subverti, « fécondé » par les autres modalités linguistiques :

On avance souvent le fait que nous sommes issus de la tradition orale. En quoi, je vous le demande cet état de fait nous empêcherait-il de prendre la plume et de créer ? Écrivain de tradition orale ? C'est une formule qui ne veut rien dire. Un stupide contresens. Quant à la difficulté ressentie par l'Africain qui prend la plume pour dire son peuple, elle n'est pas due à l'existence d'une tradition orale mais constitue un problème de création que doit rencontrer n'importe quel écrivain digne de ce nom.

Badday (1970, p.8)

Non loin de Badday, Boulem Sansal soutient, lui aussi, que « la langue est une aventure la plus belle de toutes, elle vient de l'infini et va à l'infini, la suivre est mieux que de l'enfermer dans son jardin et mourir sur ses cendres » (Le Bris et Rouaud, 2007, pp.171-172). Donc, pour « dénationaliser » (Le Bris et Rouaud, 2007 p. 72) le français, « parce que n'étant plus depuis belle lurette la langue des seuls Français » (Le Bris et Rouaud, 2007, p.72), Sansal suggère : « Donnons du mou à notre langue, soyons tolérants avec elle, elle sera à l'aise et nous aurons plus d'air à respirer et plus de choses à dire. » (Le Bris et Rouaud, 2007, p. 171-172) Abdourahman A. Waberi, en ce qui le concerne, semble être plus explicite lorsqu'il soutient :

Nous faisons le pari de tordre la langue pour la désentraver de toutes les pesanteurs et la lancer, tel un grappin, à l'assaut de toutes les mers du monde. D'arpenter les provinces tourmentées de la profondeur humaine en même temps que les nouvelles exigences éthiques, d'étreindre les banlieues en mal d'amour comme les finistères de toutes les solitudes, de cingler sur les îles Marquises et jusqu'à Carthagène des Indes en passant par N'Djamena, Port-au-Prince ou Miquelon. *Inventorier encore* une fois toutes les nouvelles manières de penser, de rêver, de créer et de vivre ensemble.

Le Bris et Rouaud (2007, pp. 73-74)

En effet, dans le prolongement de cette nouvelle conception linguistique, ouverte à toutes les sensibilités culturelles, beaucoup de tendances ont été mises en essai dans les procédés de « réappropriation » de la langue française. C'est, d'ailleurs, dans cette veine novatrice qu'il faudrait comprendre ce propos d'Édouard Glissant qui postule que « ce qui caractérise notre temps, c'est ce que j'appelle l'imaginaire des langues, c'est à dire la présence de toutes les langues du monde ». (Gauvin, 1995, p.112). Au demeurant, cette vision qui fait cohabiter, juxtaposer, superposer les idiomes ; à la recherche d'une langue-carrefour, de « cette troisième langue qui lui appartient en propre » (Gauvin, 1995, p. 15), permet à l'écrivain migrateur, créant dans le va-et-vient des langues, d'intégrer des disparités politiques, socioculturelles, géographiques.

Cette « esthétique du divers », dont la paternité est partagée entre Segalen, Glissant et les précepteurs de *l'Éloge de la créolité* (Jean et al. 1989), participe, d'une part, à circonscrire l'idéologie « tout-monde » dans les œuvres et dans les discours et, d'autre part, à confirmer la liberté créatrice de l'écrivain africain de la diaspora contemporaine. En somme, si par la réinvention de son style l'écrivain non français dédramatise la problématique sur la langue d'écriture, il reste à savoir alors comment celle-ci parviendrait-elle à mettre en évidence leur altérité linguistique et culturelle ? Comment à partir de stratégies langagières les imaginaires postcoloniaux réussiraient-ils à écraser les frontières linguistiques et à inscrire le roman de la migration dans « une variance infinie de nuances des poétiques possibles des langues » ? (Gauvin, 2006, pp.14-15).

2. La poétique de la « dédramatisation des tensions linguistiques »

« Le texte tel qu'il est écrit aujourd'hui en espace francophone est une traversée des langues et une interrogation sur la fonction du langage. L'écrivain n'a plus qu'à réclamer son statut d'étranger professionnel » (Gauvin, 2006, p.45). Ainsi, pour orienter notre analyse sur cette poétique du composite, nous allons, entre autres, aborder les grandes manifestations de cette écriture interlinguistique qui tient, soit sur l'« hétérolinguisme » et l'« hétéroglossie », soit sur la subversion des normes linguistiques.

2.1. De la mixité linguistique : les langues au rythme de la « Globalisation »

Tous deux des substantifs affixés, « hétérolinguisme » (Manirambona, 2007, p.8) et « hétéroglossie » (Manirambona, 2007, p.8) sont des formes dans le moule interlingual. Composés du préfixe « hétéro », tiré du grec « *heteros* » qui signifie « autre » ou [« plusieurs », « mélange »] et de « *linguisme* » et « *glossie* », relatifs à la langue, ils renvoient tous à un artifice de « réappropriation » de la langue vécu dans un « conflit littéraire et linguistique » (Delbart, 2005, pp.106-108). Conflit que désigne Lüdi par le concept « *Code-switching* » et qui consiste à une :

Insertion de séquences allant d'unité lexicale minimale à des séquences de rang plus élevé d'une ou plusieurs langues quelconques dans un texte/échange produit selon les règles d'une autre langue, entre bilingues, dans une situation appropriée au mode bilingue.

Manirambona (2007, p.8)

Par de cette définition, nous soutenons que l'« esthétique de la « mixité linguistique » (Manirambona, 2007, p. 9) tient sur une alchimie de déconstruction/reconstruction du moule syntaxique. Toutefois il faudrait rappeler que la notion de « langue mixte » a connu une large diffusion grâce aux ouvrages de Schuchardt-Brevier Hugo qui y soutenait que « toutes les langues sont mêlées » (Hugo, 1928, p.25), puisque « les parlers des anthropophages des îles Fidji contiennent des éléments étrangers. Il n'y a historiquement pas plus de langues pures que de races sans mélange ». (Hugo,

1928, p. 25). Consciente de cela, la nouvelle génération a œuvré dans une fabrique de restructuration des frontières linguistiques pour hybrider le français. Ainsi, de la poétique de localisation, à la siglaison en passant par la dérivation et les emprunts, les pionniers de « l'esthétique du Dehors » ont dépassé le débat sur le poids de la langue d'écriture.

Dans son dictionnaire G. Mounin définit l'emprunt comme « l'intégration à une langue d'un élément d'une autre langue étrangère » (Mounin, 1974, p.25). Il corrobore, de ce fait, la métaphore érotique qu'a convoquée Jacques Chevrier pour expliquer cette liberté que vivent les écrivains francophones de la postcolonie:

L'écrivain africain, au moment où il aborde la création littéraire est, en effet, habité, au moins, par un double système linguistique, et il n'a plus aujourd'hui aucun complexe à marier sa propre langue avec la langue de Voltaire, à moins, comme le revendiquait naguère Massa Makan Diabaté, qu'il décide de vivre avec elle en concubinage et lui faire des petits bâtards.

Chevrier (2005, p.180)

Au-delà des fabriques linguistiques soucieuses d'*africaniser* leurs modalités narratives, les romanciers francophones de la Migritude, précepteurs de la « littérature-monde », ont « fécondé » leur langue d'écriture non par un bilinguisme, mais par toutes les ressources d'un plurilinguisme ouvert à toutes les langues qui les entourent. Car, la poétique romanesque de l'écrivain, à la croisée des langues, n'est plus à l'heure du cloisonnement, de la promotion du purisme linguistique. Cette irréversible position de carrefour inspire Michel Le Bris à soutenir que « tout romancier écrivant aujourd'hui dans une langue donnée le fait dans le bruissement autour de lui de toutes les langues du monde. » (Le Bris et Rouaud, 2007, p.43). Désormais, la langue d'écriture, basée sur le français, intègre d'autres lexies ou idiomes empruntés aux langues africaines, à l'anglais, à l'arabe, à l'espagnol.

Dans *Passage des larmes*, le langage des personnages waberiens est parsemé d'anglicismes comme « Hit and Run » (Waberi, 2009, 21) employés pour désigner, sous une autre dénomination, la mission de Djib commanditée par une compagnie américaine « Adorno Location Scouting » (Waberi, 2009, p.23). Pour son surnom, le héros qui se félicite « Welldone, Djib ! Bravo, m'encourageai-je » (Waberi, 2009, 196) utilise une expression du parler américain « Call me Djid, that'sit » (Waberi, 2009, p.37). Également, pour nommer la guerre menée par les terroristes, le narrateur polyglotte emploie l'expression « war on terror » (Waberi, 2009, p.35). Aussi, dans Solo d'un revenant, beaucoup de passages actualisent cette poétique interlinguale. Par exemple, dans : « Son père, Jamal Zambi, était un Américain de souche africaine et de confession mahométane, *black muslim*, [...] » (Efoui, 2008, p.86), (un musulman noir américain) et « Tous ces disques qu'elle n'avait plus mis depuis *Who's tha twoman walkin'* depuis la fin des temps *On that road road* [...] » (Efoui,

2008, p. 87), le parler du personnage intègre, sans gêne, des titres de tubes anglais, dans le tissu énonciatif français. Dans le passage : « On ferma les yeux. On pria. *In seculae seculorum*. On ouvrit les yeux » (Efoui, 2008, p.69), l'auteur ouvre une brèche de retrouvailles entre le français langue-fille et le latin langue-mère. En réalité, cet artifice de greffage et d'interconnexion de l'anglais au français, loin de se limiter à ses quelques extraits, est aussi bien présent dans beaucoup des imaginaires au « miroir du tout-monde ».

Au demeurant, il faudrait admettre que le recours à l'anglicisme peut paraître inutile aux yeux d'un linguiste défenseur de la langue française. Mais, bien au contraire, cette attitude traduit la « réappropriation » d'un prestige d'une langue qui fait que l'usager soit différemment perçu. Car, lorsque des personnages tordent le français à leur guise et introduisent des expressions anglaises dans leurs discours, ils se sentent alors plus apatrides, plus libres, plus contemporains et narguent, en même temps, cette vision narcissique qui veut que le français soit une langue leardship qui reste jalouse de sa grammaire. À côté du recours à l'anglicisme, les personnages waberiens parlent aussi arabe. Pour nommer Montréal, terre peuplée majoritairement par des non-musulmans, le personnage anonyme qui suit le héros emploie l'expression « *dar al Kufr* » (Waberi, 2009, p. 100). Entre autres emprunts à la langue arabe, nous pouvons relever aussi : « *Allahou Amin* » (Waberi, 2009, p.112) qui consiste à louer Dieu après toutes prières et/ou actes pour qu'Il exauce, « *oum al Kitâb* » (Waberi, 2009, p.141), (la mère des Livres révélés) ; une périphrase pour désigner le Coran. À ceux-là, nous pouvons ajouter le recours à l'« indication numérale » arabes de certains chapitres « *Alif, Ba, Ta, Tha, Jim, Ha, Kha, Dal...* » (Waberi, 2009, p.25) et à l'inscription entière, en arabe, accompagnée d'une version française, de l'appel à la prière (Waberi, 2009, p.163-164) qui font sortir le roman des arcanes de la vision « fractionniste ». Les expressions lusophones « *In libro Veritas* » (Waberi, 2009, p.92) et l'intertitre « *La Siesta* » (Waberi, 2009, p.83), qui désignent respectivement « Le Livre de la vérité » et le nom d'une plage à Djibouti, sont des signes linguistiques qui ouvrent le français aux idiomes lusophones. Donc, si Waberi, dans cette poétique a beaucoup plus travaillé sur une intégration de lexèmes étrangers dans le français, pour atténuer le clivage des langues, Beyala, quant à elle, va user de la dérivation impropre, travestie, pour élargir l'angle d'hybridation.

Dans *Le Christ selon l'Afrique*, le lecteur ne peut pas ne pas être frappé par la profondeur du niveau de déconstruction de la langue française. Au moyen d'une dérivation impropre subvertie, les personnages se départissent du complexe du parler « bon français³ » pour déclasser, comme le dit Taher Ben Jelloun « l'immense poids de la langue française » (Jelloun, 1997, p.125). Leurs paroles intègrent, sans état d'âme, soit par « alternance », soit par « transfert » tous les mécanismes linguistiques qui traduisent leurs intentions, leur dimension. Par exemple le mot « souventement » dans : « Pour le reste, c'étaient

³ - Français académique.

des voleurs à la petite semaine souventement assez cons » (Beyala, 2014,174) : obtenu par suffixation de l'adverbe de temps « souvent » auquel il a ajouté le morphème « -ment » qui implique la manière, semble être, dans la mécanique dérivative, un procédé nouveau qui viole le format classique et l'infléchit aux réalités du parler populaire camerounais. Toujours dans sa logique de « féconder » le français par la poétique d' « insémination » linguistique, le verbe « déchristianiser », formé du préfixe de négation « dé », accolé au radical « christ », qui renvoie à la foi chrétienne et, de la terminaison verbale « -er », rentrent dans le cadre institutionnel du procédé dérivatif qui consiste à créer un verbe à partir du substantif. Il serait un exemple justifiant que l'auteure n'est pas un profane dans l'usage classique de la dérivation impropre. En outre, pour les deux verbes « onomatoper » et « charabiaser », issus d'une dérivation séditeuse des substantifs familiers « onomatopée » et « charabia », Calixthe Beyala continue, dans une approche amalgamée, à travailler sur l'hybridité et la dualité identitaire, ni français pur, ni idiomes locaux. Et, pour « bordellerie » dans « Nous aussi, cria la foule. On ne veut pas de bordellerie pareille dans notre belle République ! », elle déconstruit la substantivation et crée du néologisme emprunté au champ lexical des milieux de débauche. En substance, ces quelques illustrations qui parsèment son tissu textuel, témoignent que l'auteure marquée de son empreinte la poétique de la « dédramatisation » de la langue d'écriture par le recours à la langue verte, au vocabulaire passif⁴ et au mélange délibéré des niveaux de langues ; un style novateur qui décrète que ses personnages tordent la langue française comme ils la sentent. Également, à travers l'expression : « T'es que là à verbiager et à fatiguer nos oreilles » (Beyala, 2014, p.18) qui traduit un usage populaire de (Tu n'es que là à bavarder et à nous tympaniser), le lecteur perçoit dans le parler du personnage le manque de gêne, le mélange des niveaux de langue et la transgression de la syntaxe. En plus, dans le propos d'une marchande qui s'empressait à ramasser ses beignets renversés en plein marché par un chauffard d'un bus : « La bassine d'une marchande se renversa et des beignets roulèrent entre les jambes des passagers. Elle s'accroupit et entreprit de les ramasser. - *Don't toocham!* criait-elle. Beignets, vingt-cinq francs pièce », (Beyala, 2014, p.30) l'auteure, dans la réaction de ce personnage, a joué sur plusieurs aspects de la « mixité linguistique ». Car, au regard de ce qui précède sa réaction, nous remarquons que le propos a mal traduit l'idée (*Don't touchit* et non *Don't toocham*) et, en plus, elle a fait exprès de mélanger, sur le plan phonétique et sémantique, le français et l'anglais.

Somme toute, si Beyala, Waberi et Efoui se sont fait les plus distingués dans leur esthétique de restructuration des frontières linguistiques par le recours aux différentes formes d'emprunts et/ou à la dérivation impropre, Khadi Hane pour sa partition, a travaillé, en dehors des artifices esthétiques ci-

⁴ À différentier du vocabulaire actif, le vocabulaire passif est défini par l'ensemble des mots connus par une personne et rarement employés par celui-ci.

dessus, dans la « fugue des langues » et l'accentuation du français au parler local. D'emblée, il faudrait entendre par « localisation » du parler français le fait que le locuteur, par traduction littérale ou par son « accent » local ou régional, plie la syntaxe, la morphologie, la phonétique et même la sémantique du français aux réalités énonciatives de son parler national. Car, comme le soutient Fleischer :

Deux syllabes suffisent-même une-et la prononciation d'un seul mot, pour révéler, derrière la langue parlée, la présence plus ou moins cachée, plus ou moins masquée, plus ou moins refoulée ou au contraire plus ou moins exhibée d'une autre langue, dernier écho d'une langue fantôme dès les premiers sons d'une parole.

Fleischer (2005, p.9)

Dans *Des fourmis dans la bouche*, nous pouvons retenir, *a priori*, entre autres exemples, cette réplique du personnage de l'Arabe du coin dans un entretien érotique avec Khadîdja : « -Khadîdja, je t'aime bien, tenta-t-il, mais...Il faut être gentille avec Ali, si tu veux que Ali, il soit gentil avec toi. Viens ici, approche » (Hane, 2011, p.23). La réaction du locuteur montre que le personnage plie le français aux modalités énonciatives qui codifient sa langue à maternelle. Il traduit littéralement sa pensée dans une langue B qui n'obéit pas aux mêmes règles de fonctionnement que la tienne. Nous constatons que le système d'encodage lié à la pronominalisation et aux rapports internes de fonctionnement des propositions dans la phrase complexe est déconstruit. Ainsi, en lieu et place de « moi » dans la principale « Il faut être gentille avec « Ali » et de « je » qui devrait remplacer « Ali », répété encore par « il » dans la subordonnée complétive introduite par « que », cette façon de tordre la langue reste un procédé d'hybridation. Dans cette même logique, le lecteur qui surprend la conversation des maliennes immigrées (Néné, Médina et Séné), au sujet des relations sexuelles entre Jacques Le Noir et Khadîdja, est appelé aussi à faire, d'une part, avec les « fugues de langues » et, d'autre part, avec l'accent malien :

-Khadîdja c'est comment avec un Blanc ? demanda-t-elle.

-Siiip, éructa Médina.

-On dit que ces gars-là mettent la langue, reprit Tante Néné. Moi, je n'y crois pas, mais dis-nous, est-ce que c'est vrai ? Ils mettent vraiment la langue ? [...]

-Siiip, refit Médina. Comment ça, la langue ? [...]

-Comment on peut fourguer sa langue dans la bouche de quelqu'un ? C'est quoi ça ? Ça gâte la femme, ça ! Hane, (2011, p.102)

« Siiip » est une onomatopée propre à beaucoup de langues négro-africaines. C'est un son grossier émis, à partir d'une certaine manipulation de la bouche, en guise de contestation. « Khadîdja c'est comment avec un Blanc » est une traduction littérale de (Khadîdja, comment tu te sens avec un Blanc ?). Les

expressions « ces gars-là », une périphrase métonymique qui désigne tous les Blancs, « mettent la langue » qui pourrait être traduit par (s'amourachent par la langue) et « Ça gâte la femme », en lieu et place, de (cela pervertit, indigne la femme), sont des traductions vernaculaires, en français, de la pensée de ces Négro-africaines. Aussi, faut-il ajouter, qu'en plus des « fugues de langue », procédés linguistiques qui plient le français au parler local du locuteur non français, le recours aux modalités d'accentuation de certaines langues négro-africaines travestit les règles de la prosodie et greffe des empreintes phonétiques comme : « dé », « hein », « là », etc. En français, l'accent tonique, porte sur la dernière syllabe ou parfois sur l'avant dernière syllabe du dernier mot du groupe de souffle. Or, dans beaucoup de langues négro-africaines, celui-ci porte sur tous les éléments d'une unité énonciative ; il est matérialisé par une mise en relief, par segmentation d'un phonème ou morphème en fin d'énoncé. Par exemple, dans l'extrait ci-dessous, le parler des personnages déconstruit l'idée du dicton « Il n'est bon bec que de Paris », viole, détrône et démystifie l'accent parisien jusque-là intouchable ; si nous donnons du crédit à ce propos : « Chacun sait alors que l'accent parisien est le seul dont on n'ose pas se moquer, le seul que la province envie ! Le seul qui n'est pas en fait considéré comme un accent, parce qu'il a le pouvoir » (Carton, Rossi et *alii*, 2011, 76) :

Mais qu'est-ce que tu attends pour te marier, enfin ? Tu ne veux pas d'un Malien, hein ? Tu ne veux pas de quelqu'un comme toi, hein ? Mais enfin, quand vas-tu te décider à être une vraie femme ? [...] Tu n'es pas malade, hein ? S'inquiéta-t-elle. Tu manges bien, au moins ? Mais comment tu es maigre comme ça, tu fais du régime ou quoi ? Tu n'es pas une Blanche, dé !

Hane (2011, p.102)

Le langage de ces personnages contrefait le patrimoine d'encodage et l'intonation du français classique en imitant leurs parlers locaux ou régionaux. La touche de la mixité de Khadi Hane, sur la langue d'écriture, tient sur des modifications et altérations pour conformer le français aux réalités expressives du statut de ses personnages. Ces africains, sur Seine, qui tentent de parler français, le régionalisent, soit par des approches littérales, soit par des empreintes idiomatiques, soit par le recours à l'accent régional. En fait, la plume de cette auteure a travaillé dans l'interstice de ses écarts pour, elle aussi, se singulariser dans ce faisceau d'hybridation des langues qui a généré des modèles protéiformes inédits.

Entre autres fabriques, dans le moule de la « mixité linguistique », la siglaison a demeuré, elle aussi, une touche bien présente. Fruits d'une convention, les sigles, les acronymes et les abréviations font parties intégrantes de nos registres écrits et oraux. Ils ont des statuts parfois locaux, régionaux, internationaux, transculturels et multilingues. Ils traversent les frontières, brassent les clivages identitaires linguistiques et s'intègrent rapidement dans le lexique d'une langue quelconque. Loin de s'inscrire dans une analyse

exhaustive des concepts « sigle », « acronyme » et « abréviation » dont la distinction reste parfois floue (Wolosin, 2013) nous constatons que les imaginaires francophones négro-africains contemporains diasporiques ont bien réactualisé la poétique de la siglaison, sous le format travesti. Et, parmi la gamme de possibilités du système abrégatif, celle qui se présente le plus souvent dans les ouvrages est la « troncation ». (Martinez, 2015, p.264) « Elle est définie comme le procédé par lequel on crée un nouveau mot en supprimant plusieurs syllabes d'un mot plus long, soit par aphérèse, soit par apocope ». (Martinez, 2015, p.264)

Dans *Black Bazar*, les mots « télé », « sécu » et, entre autres, « ex », abréviation par apocope respectivement des mots « télévision », « [caisse de] sécurité [sociale] » et « ex-femme » dans : « Or voilà que ceux qui ont débattu à la télé il ya une semaine » (Mabanckou, 2009, p.23), sont du registre familier. Outre la « troncation », les standards d'acronymes transculturels comme « CV » dans : « Je lui précisais que *Le Parfait Secrétaire* était un ensemble de lettres pour aider les gens à écrire par exemple leur CV, leur lettre de motivation pour un travail... » (Mabanckou, 2009, p.63), « BMW » et « VIP » dans « Comme Vladimir ne fait jamais les choses à moitié, ce soir-là on avait loué une Mercedes et une BMW]. Une fois qu'on nous avait installés dans le coin VIP » (Mabanckou, 2009, p. 174), sont autant d'extraits de modalités énonciatives du parler populaire où les dialectes s'intègrent et s'enchâssent, sans discrimination identitaire.

Pendant, pour s'inscrire en porte à faux avec le respect des clauses linguistiques qui définissent la légitimité d'un sigle à partir de sa signification, le narrateur fait recours à des acronymes comme : « RATP », « SNCF », dans : « Moi je dis qu'on devrait faire le ménage à l'eau de Javel à la SNCF et à la RATP ! [...]. Maintenant, dites-moi à quelle heure est le prochain RER puisque même ces écrans de merde ne marchent plus, hein ? » (Mabanckou, 2009, p.49), dont les hypothèses de significations installent le lecteur dans une énigme. En effet, ce qui demeure indéniable, dans les différentes facettes de leurs poétiques de la « mixité linguistique », c'est le fait que ces romanciers sont parvenus à montrer que les langues, surtout celle de l'écriture, sont loin d'être une question de géographie. Elles sont, par essence, hybrides, « impures » et peuvent intégrer tous les matériaux linguistiques de l'environnement du locuteur. Mieux, elles n'ont ni nationalité ni frontière mais, en revanche, dociles et adoptables par excellence. C'est pour cette raison, souligne Boulem Sansal, à chaque fois qu' :

On les veut nôtres à part entière, parce qu'on est jaloux, et elles, se veulent, ouvertes à tous et finissent par nous imposer leur bruyante progéniture. [...] La langue appartient à ceux qui la possèdent et l'utilisent. Elle n'a de nationalité que celle de ces amoureux. A-t-on oublié que le français vient du latin, du grec, de l'arabe et qu'il a bu à toutes les fontaines qu'il a trouvées sur son chemin.

Le Bris et Rouaud, (2007, p.173)

En tout état de cause, nous pouvons admettre que la poétique de la « mixité linguistique », dans ces différentes formes, a été d'un apport important dans la « dédramatisation » de la polémique qui nourrit des débats autour du français, langue d'écriture. Mais, il faut signaler également que l'approche subversive des normes linguistiques demeure, elle aussi, non négligeable.

2.2. Poétique subversive des normes linguistiques

Le patrimoine génétique de toute langue repose sur un ensemble de codes, de règles qu'il faut respecter pour l'employer correctement. Ces normes, dont les plus en vue, sont la grammaire, les niveaux et styles de langue, tiennent lieu de garde-fou, de censeurs, de gardiens. Elles fondent son authenticité, son identité. Cependant, avec le voisinage, certaines d'entre elles, flexibles, cèdent pour se faire « féconder » dans l'optique de s'enrichir et d'évoluer avec le temps. Or, avec le français, tel n'est pas le cas ; « on ne fait pas ce que l'on veut » (Le Bris et Rouaud, 2007, p. 172). Et, dès « qu'on accorde plus d'attention à la manière de penser qu'à la manière de dire, alors un moine en colère arrive pour nous jeter à la figure : Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement/ Et les mots pour le dire arrivent aisément. » (Le Bris et Rouaud, 2007, p.172) Pourtant, le monde évolue, les langues aussi. Et nul n'ignore que pour procréer et contribuer à l'évolution et à la régénérescence de l'espèce humaine, la jeune fille doit se départir de sa virginité. De même, pour ouvrir le français aux langues du monde, et à lui-même dans la dualité des codes oral/écrit, les romanciers, à l'instar du violeur de la jeune fille, ont transgressé les normes linguistiques qui gouvernent la langue française. Ce faisant, ils l'imposent une certaine flexibilité et l'inscrivent dans une aventure subversive, dans une mobilité libératrice et créatrice.

Les romanciers migrants se plaisent dans la subversion et le viol des normes classiques du français. Travaillant à la croisée des différents souffles linguistiques, du fait que « la langue est à la fois riche assez riche et assez malléable pour permettre l'expression de toutes les sensibilités » (Miano, 2012, 29), ils cherchent, entre autres, par des formes phrastiques, à relâcher la syntaxe pour verser l'écriture en français dans une certaine allure oralisée. Ce faisant, la phrase simple ou complexe qui était définie comme une unité énonciative, se démarque de la syntaxe classique. Dorénavant, le romancier se réjouit dans la déconstruction du bon usage de la langue française circonscrite dans une dynamique d'hybridation. Aussi, il recourt à la syntaxe familière et populaire qui s'inspire du code oral. Le moule phrastique se déplie sur une longue chaîne parlée, subvertit l'ordre des mots et transgresse ainsi les règles grammaticales.

Dans *Crépuscule du tourment*, à côté des chapitres I, II et IV qui tiennent sur des phrases simples et des phrases complexes respectant les normes grammaticales, le chapitre III, titré « Ixora », reste une belle occasion, pour Miano, pour l'expérimentation du moule phrastique. Ainsi, à l'opposé de la définition classique qui conçoit le paragraphe comme une subdivision, un

ensemble de phrases articulées autour d'une idée directrice, elle a présenté, dans ce chapitre, des paragraphes qui tiennent sur une seule et unique phrase. Outre celle-ci, le recours aux formes phrastiques, dans *Black Bazar*, est bien présent chez les personnages d'Alain Mabanckou. Dans beaucoup de leurs répliques, nous notons cette volonté de vouloir tordre la syntaxe canonique du parler français pour malmener la langue. Par exemple, cet extrait du propos du brave type du deuxième qui tentait d'intervenir pour secourir monsieur Hippocrate, témoigne de l'usage du phrasé :

Le brave type du deuxième qui regarde trop les films policiers nous a avertis qu'on aurait bientôt la visite d'un gars teigneux, un cousin germain de l'inspecteur Columbo, qu'il viendrait avec son imper, qu'il aurait une vieille bagnole qui se garerait devant notre immeuble, qu'il fumerait son cigare qui pue, qu'il nous ferait parler de sa femme, de son chien, qu'il ferait semblant de tout ignorer, qu'il nous piégerait, [...]

Mabanckou (2009, 30-31)

La lancinante répétition de subordinées relatives et conjonctives compléments d'objet direct du verbe de la principale « a avertis », verse le propos du personnage dans une sorte de dérision carnavalesque. *De facto*, il oralise la syntaxe et la morphologie du code écrit. Par conséquent, les frontières entre le langage parlé, plus flexible, et le code écrit, plus exigeant, disparaissent ; le style s'hybride. En effet, la langue d'écriture, longtemps source de tensions et de cas de conscience (Weinrich, 2015, p.12) chez l'écrivain francophone, ne sera plus un médium qui impose des règles à l'écrivain, mais, au contraire, elle devient un outil au service de ce dernier. Du reste, pour Raharimanana, la langue d'écriture se présente comme :

[Une] langue irréductible à toute définition, [une] langue multiple, toujours en mouvement, issue de la mémoire et des chocs irrémédiablement errante, libre d'évoluer en dehors de tout espace national ; qui ne cesse de se métisser et de s'enrichir dans ses mots comme dans ses manières de penser.

Le Bris et Rouaud (2007, p.312)

Encore une fois, loin de se limiter à la représentation des formes orales abordées ci-dessus, la fabrique subversive des normes linguistiques a également apporté une touche marginale et novatrice dans la forme codifiée du dialogue. Généralement, dans le dispositif communicationnel des interlocuteurs, le changement de répliques, est matérialisé, typographiquement, dans le code écrit par un tiret au début de la réplique qui exige, à son tour, qu'on aille à la ligne. Maintenant, dans bien des discours, il revient au lecteur, dans ce système d'encodage et de décodage des unités énonciatives, à chaque fois que la réplique change, de retrouver, parmi les personnages, son auteur. Cette approche conformiste du discours dialogué est pourtant bien visible dans

certaines fictions du corpus, mais, dans *Les pieds sales*, *Passage des larmes*, *Crépuscule du tourment*, comme dans *Al Capone le Malien*, les auteurs ont violé le moule dialogique et ont œuvré chacun dans un procédé personnel.

Chez Edem Awumey, sa touche, consiste à opposer, par endroit, au format du dialogue canonique, bien présent dans l'œuvre, un modèle subverti. Ainsi, concernant les signes extérieurs (tirets), nettement visibles, qui impliquent le changement de répliques, l'auteur fait exprès de taire les paroles de l'un des interlocuteurs en les substituant, à chaque fois, par trois points de suspension. Et, malgré le silence de l'allocutaire qui laisse deviner au lecteur la réplique de celui-ci, le locuteur continue de parler comme s'il était dans un soliloque ou monologue.

-Vous savez, j'aime les peaux

-...

-J'ai fait le tour du monde et des peaux. La chair

-...

-Kuala Lumpur ; Phuket, Macao, Sao Paulo... Elles étaient jeunes. Les peaux. Awumey, (2009, p. 47)

À partir de ce format, Awumey est parvenu à faire reculer les règles grammaticales qui avaient cloisonné les caractéristiques grammaticales des différentes formes du dialogue. Également, dans ses diverses formes de subversion du moule dialogique, il nous présente un autre modèle où nous avons des tirets au début des propos prononcés par un seul locuteur.

-Devrait-on, chef, les laisser rester au village alors que tous les signes et les sages disent...

-Que c'est à cause d'eux que la terre est sèche et avare cette année ?

-Devrait-on les laisser là voir nos champs brûler, nos rivières et puits tarir ?

-Les laisser trainer à leur suite un siècle d'épidémies, des raisons de douleur et de larmes ? (Awumey, 2009, p. 151)

Également, dans ces fictions romanesques, des extraits propres aux niveaux de langue vulgaire et familière, moins usités dans le genre écrit, abondent. Leurs personnages s'expriment sans gêne et parlent librement comme les choses traversent leur esprit ; peu importe la manière et le choix des mots. Cette liberté d'expression qui concilie peu avec le respect des niveaux de langue est d'une visibilité incontestable chez les personnages des romans du corpus. Dans le passage : « Réfléchissez, putain ! En plus vous passez vos journées à prier ! Dieu n'a jamais rien fait pour personne, bande de connards » (Beyala, 2014, 10), les concepts « putain », « connards » sont du registre vulgaire.

Conclusion

Finalement, de la traversée des ouvrages critiques ciblés dans cette étude, il en ressort que le débat autour de la langue d'écriture, réactualisé par « les Enfants de la postcolonie », a poussé la critique à reconsidérer la Francophonie. Cette nouvelle conception, faudrait-il la rappeler, a débusqué et prouvé, d'une

part, les survivances de la veine colonialiste que traîne cette institution et, d'autre part, lui a reconnu le statut d'un univers symbolique favorable à une restructuration des frontières linguistiques. Cette nature transculturelle et transnationale du français a inspiré les romanciers migrants, engagés dans le jeu des langues, à négocier des codes langagiers qui déconstruisent le français académique et le versent dans un espace d'hybridation. D'ailleurs, l'analyse des imaginaires de notre corpus nous a permis de soutenir, sans réserve, que ces romanciers « affranchis » ont réussi à dépasser le trauma de la langue d'écriture qui a été, depuis longtemps, une hantise pour les écrivains non-français. En effet, dans leur ambition esthétique et idéologique de mondialiser la littérature, le pari de la déstructuration matricielle des genres, a été, non seulement, réalisé, mais surtout, avec la poétique de la « dédramatisation des tensions linguistiques », ces auteurs sont parvenus à disqualifier une certaine « critique essentialiste » qui a voulu plier la langue d'écriture aux modalités de fonctionnement du français classique. Cette posture d'école qui plombait l'esprit créatif des auteurs africains, semble être dépassée avec la jeune génération car, le romancier migrant qui se réclame apatride n'écrit plus sous le diktat du linguiste censeur, mais œuvre avec le français enclin au bruissement des langues qui l'entoure. Dans cette dynamique, que deviennent alors le talent, voire la littérature ; quand on sait que les niveaux de langue et de la narration doivent corroborer le niveau intellectuel de l'auteur ?

Références bibliographiques

- Awumey, E. (2009). *Les pieds sales*. Paris : Éditions du Seuil.
- Badday, M. S. M. (1970). *L'Afrique littéraire et artistique*, n°12.
- Bernabé, J., Chamoiseau, P. et Confiant, R. 1989. *Éloge de la créolité*. Paris : Gallimard.
- Beyala, C. (2014). *Le Christ selon l'Afrique*. Paris : Éditions Albin Michel.
- Bonn, C., Garnier, X. et Lecarne, J. 1997. *Littérature francophone, 1. Le roman*. Paris : Hatier-AUPELF-UREF.
- Brunot, F. (1994). *Histoire de la langue française des origines à nos jours. L'Épopée romantique, VII*. Paris : Armand Colin.
- Chevrier, J. (2005). *Le lecteur d'Afrique*. Paris : Éditions Champion.
- Delbart, A. R. 2005. *Interlangue*, in *Michel Beniamino et Lise Gauvin, (éd), Vocabulaire des études francophones. Les Concepts de base*. Limoges : Pulim.
- Gauvin, L. (1997). *L'écrivain francophone à la croisée des langues - Entretiens*. Paris : Éditions Karthala.
- Efoui, K. 2008. *Solo d'un revenant*. Paris : Éditions du Seuil.
- Fisher, D. D. (2008). *La littérature-monde au détour de la transculturalité ? ; Les littératures de langue française à l'heure de la mondialisation*. Montréal : Québec, Collection Constantes
- Fleischer, A. (2005). *L'accent une langue fantôme*. Paris : Seuil.

- Gauvin, L. (2008). *Les littératures de langue française à l'heure de la mondialisation*. Montréal, Québec : Collection Constantes.
- Hane, K. (2011). *Des fourmis dans la bouche*. Paris: Denoël.
- Herzberger-Fofana, P. (1989). *Écrivains africains et identités culturelles, entretiens*. Tübingen : Stauffenburg.
- Kom, A. (2000). *La Malédiction francophone é Défis culturels et condition postcoloniale en Afrique*. Yaoundé : Hamburg, Edition CLE-Lit.
- Le Bris, M. et Rouaud, J. (2007). *Pour une littérature-monde*. Paris : Gallimard.
- Mabanckou, A. (2009). *Black Bazar*. Paris : Éditions du Seuil.
- Manirambona, F. (2017). *Esthétique de la réappropriation linguistique du romancier africain francophone contemporain*. ENS-Université de Bujumbura, Burundi.
- Martinez, JH. F. R. (2015). *Identité linguistique et culturelle dans le roman franco-maghrébin*. Thèse de doctorat en linguistique et cultures romaniques : Université Autonome de Barcelone, Faculté de Philosophie et Lettres, Département de Filologia francesa i Romanica.
- Miangueneau, D. (2004). *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*. Paris : Armand Colin, coll. U, Série Lettres.
- Miano, L. (2016). *Crépuscule du tourment*. Paris : Éditions Grasset&Fasquelle.
- Miano, L. (2016). *L'Impératif transgressif*. Paris: L'Arche Editeur.
- Mounin, G. (1974). *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : PUF.
- Rivarol. (1784). *De l'universalité de la langue française*. [En ligne], consulté le 16 juin 2020 sur URL : <http://gallica.bnf.fr/>
- Tchack, S. (2011). *Al Capone le Malien*. Paris : Mercure de France.
- Waberi, A. A. (2009). *Passages des larmes*. Paris : Éditions Jean-Claude Lattès.
- Weinrich, H. (1991). *Conscience linguistique et lectures littéraires*. Paris : Éditions de la maison des Sciences de l'homme de